

SAUSSURIANISME
Nouveau dictionnaire
de l'écologie linguistique
Paris : Éditions des Célestins, 1995

Après avoir écrit, à vingt et un ans, un *Mémoire sur le système primitif des voyelles indo-européennes* (Paris, 1878), œuvre qui compréhende les réussites de l'école néo-grammaire [30], le linguiste suisse Ferdinand de Saussure abandonne presque totalement les recherches de linguistique historique, trouvant leur fondement incertain, et pensant qu'elles doivent être suspendues jusqu'à une refonte d'ensemble de la linguistique. Ayant lui-même tenté cette refonte, il présente les résultats de ses travaux dans trois cours professés à Genève entre 1906 et 1911, et qui ont été publiés, trois ans après sa mort, par quelques-uns de ses élèves, sous le titre *Cours de linguistique générale* (Paris, 1916).

■ Un recueil des *Publications scientifiques de Saussure* (à l'exclusion du *Cours*) a été publié aux éditions Slakine, Genève, 1970. — Pour une comparaison entre les notes manuscrites de Saussure, celles prises par les étudiants, et le *Cours* publié, voir R. Godel, *Les Sources manuscrites du « Cours de linguistique générale » de F. de Saussure*, Paris, 1957. — Une édition critique du *Cours* a été réalisée par T. de Mauro, Paris, 1972.

La pratique comparatiste avait pour fondement théorique la croyance à la désorganisation progressive des langues sous l'influence des lois phonétiques, elles-mêmes liées à l'activité de communication [28]. Cette thèse, qui autorise à lire en filigrane, dans l'état présent, la grammaire de l'état passé, permet en effet d'identifier, pour les comparer, des éléments grammaticaux anciens avec des éléments de l'état ultérieur, même si ceux-ci ont un statut grammatical apparemment fort différent. C'est justement ce que Saussure met en question. D'abord pour une raison générale. L'idée que la langue soit

destinée à représenter la pensée est, pour Saussure, intenable (que cette représentation soit conçue, à la manière des comparatistes, comme fonction première, ou, à la manière de Port-Royal, comme le moyen de la communication). Elle presuppose en effet qu'il existe, et que l'on connaisse, une structure de la pensée indépendante de sa mise en forme linguistique. Ce qui est incompatible avec la thèse saussurienne d'un arbitraire linguistique fondamental [329] — à distinguer de l'arbitraire de chaque signe isolé [323] : il tient à ce que la pensée, considérée avant la langue, est comme une « masse amorphe », une « nébuleuse » (*Cours*, chap. 4, § 1), qui se prête à toutes les analyses possibles, sans privilégier l'une par rapport aux autres, sans imposer de considérer telle et telle nuance de sens comme deux aspects d'une même notion, et de séparer telle et telle autre, comme relevant de deux notions différentes (pour les grammaires générales au contraire, il existe une analyse logique ou philosophique de la pensée qui s'impose de plein droit, et que le langage doit imiter à sa façon ; et de même, pour les comparatistes, l'unité du radical et des éléments grammaticaux dans le mot représente l'unité de l'acte intellectuel soumettant l'expérience aux formes *a priori* de l'esprit [432]). Si donc, pour Saussure, chaque langue, à chaque moment de son existence, présente une certaine forme d'organisation, ce n'est certainement pas l'effet d'une fonction représentative préexistante à son emploi pour la communication.

Cet argument très général est renforcé si l'on examine en détail le rôle de l'activité linguistique dans l'évolution des langues. Car il n'est pas vrai, selon Saussure, que le fonctionnement du langage — son utilisation par les sujets parlants pour les besoins de la communication — soit une cause de désorganisation, qu'il aboutisse à ce cataclysme grammatical déploré par Bopp. Tout en maintenant, comme les néo-grammairiens [30], que l'utilisation du code linguistique par les sujets parlants — c'est-à-dire, selon la terminologie du *Cours*, la « parole » [292 s.] — est une des causes essentielles de son changement, Saussure refuse de voir ce changement comme une destruction. Ainsi les lois phonétiques n'ont pas l'effet anarchique que les comparatistes leur attribuaient. Ce que Saussure illustre par l'histoire du pluriel en allemand. Dans un état ancien, il était marqué régulièrement par l'adjonction d'un *i*: *Gast* (« hôte »)-*Gasti* (« hôtes »), *Hand* (« main »)-

Handi (« mains »). Puis différents changements phonétiques ont transformé *Gasti* en *Gäste*, et *Handi* en *Hände*. De même, en vieux français, le s marquait le pluriel plus régulièrement qu'aujourd'hui (on avait *animal-animaux*). Une mutation phonétique ayant, d'une façon générale, changé, entre voyelle et consonne, le son l en u (elle a, notamment, produit *haut* à la place du latin *altum*), *animaux* est devenu *animaux*. Ces changements, s'ils ont modifié matériellement la marque du pluriel, n'ont donc pas atteint le fait grammatical lui-même, la dualité du singulier et du pluriel, dualité qui a été simplement transposée, et qui se réalise aussi bien sous son aspect nouveau (*gast-gäste, animal-animaux*) que sous l'ancien. Une organisation grammaticale donnée, chassée par l'évolution phonétique d'une certaine réalisation phonique, peut ainsi toujours se rétablir dans une autre (pour plus de détails, voir p. 338). Quant à la création analogique [31], qui est un des effets les plus clairs de la parole, elle ne fait qu'étendre, enrichir, une catégorie dont elle présuppose l'existence. La création de « solutionner » à partir de « solution », ajoute un couple supplémentaire dans la série où se trouvent déjà « addition », « additionner », « fonction »-« fonctionner », etc. Ainsi l'analyse, selon Saussure, renforce, plus qu'elle ne détruit, les classifications linguistiques. Saussure n'est jamais allé jusqu'à envisager le changement comme créateur d'organisations nouvelles, mais cette idée ne serait pas en contradiction avec l'esprit du Cours.

Le fonctionnement du langage n'est donc pas, selon Saussure, un facteur anarchique, qui mettrait en danger son caractère organisé. D'une façon positive, maintenant, Saussure montre que le langage, à tout moment de son existence, doit se présenter comme une organisation. Cette organisation inhérente à toute langue, Saussure l'appelle *système* (ses successeurs parlent souvent de *structure*). La nuance particulière que les saussuriens introduisent dans ces termes (et qui s'ajoute à l'idée générale d'ordre et de régularité), est que les éléments linguistiques ne préexistent pas aux rapports qu'ils entretiennent à l'intérieur de l'organisation d'ensemble de la langue. Celle-ci ne se surajoute pas à eux, mais les *constitue*, les « termes » n'ayant de réalité linguistique que par leurs relations mutuelles. Un « système » ou « structure » est ainsi une organisation dont les éléments n'ont aucun caractère propre

indépendamment de leurs relations mutuelles à l'intérieur du tout.

C'est cette idée que Saussure exprime en disant que l'unité linguistique est une *valeur*. En appelant un objet, une pièce de monnaie par exemple, une « valeur », on pose en même temps : a) qu'il peut être échangé contre un objet de nature différente (une marchandise), b) que certains rapports ont été établis entre lui et des objets de même nature (le taux de change entre la pièce de monnaie et les autres monnaies du même pays et des pays étrangers), c) que son pouvoir d'échange est conditionné par ces rapports (une dévaluation de la monnaie modifie son pouvoir d'achat). Il en est de même de l'élément linguistique. Cet élément, pour Saussure, c'est le signe, c'est-à-dire (au moins dans une première approximation, que Saussure affinera ensuite) l'association d'une image acoustique (signifiant) et d'un concept (signifié). Ainsi il répond à la condition (a) : son pouvoir d'échange, c'est la possibilité de désigner, au moyen de son signifiant, une réalité extra-linguistique (réalité atteinte par l'intermédiaire du signifié, mais qui est aussi étrangère au signifié qu'au signifiant, cf. p. 360 s.). Le signe satisfait aussi (b), dans la mesure où l'organisation générale de la langue établit des rapports fixes entre lui et les autres signes. Enfin (c) : son pouvoir de désignation est strictement conditionné par ces rapports. Si *animaux* désigne une pluralité d'objets, c'est parce qu'il appartient au couple *animal-animaux*, lui-même analogue à tous les couples (*ami-amis*, etc.) manifestant la distinction du singulier et du pluriel. — NB₁ : Cette notion de valeur interdit de définir, à la manière des comparatistes, les éléments de l'état *B* par rapport à l'organisation de l'état *A* antérieur : *B* n'aurait plus alors d'organisation propre, et ses éléments ne satisferaient donc pas à la condition (b), ni non plus, par suite, à (c) : même s'ils avaient le pouvoir de désignation exigé par (a), ils ne l'auraient pas en tant que valeurs. — NB₂ : On voit pourquoi Saussure ne maintient pas la caractérisation, donnée à titre provisoire, du signifié comme « concept ». Si le signifié est ce par l'intérimédiaire de quoi le signifiant a le pouvoir de désigner, il doit, en vertu de (c), être identifié aux rapports intégrant le signe dans l'organisation d'ensemble de la langue, et non pas à une réalité psychologique particulière. — NB₃ : La terminologie de Saussure est, dans le Cours, assez flottante. Quelquefois le signifié

est identifié à la valeur du signe, tantôt signifiant et signifié sont présentés comme étant, l'un et l'autre, des valeurs, possibilité exploitée notamment par Hjelmslev [43 s.].

D'une façon plus concrète, l'activité effective qui permet au linguiste de déterminer les éléments de la langue (les signes) exige, selon Saussure, que l'on fasse apparaître en même temps le système qui leur confère leur valeur. C'est que, malgré les apparences, la détermination des signes est une opération compliquée et indirecte, qui demande bien plus que le sentiment linguistique immédiat (*Cours*, 2^e partie, chap. 2, § 3) : les signes ne sont pas, pour le linguiste, des données. Même leur repérage fait déjà difficulté, dans la mesure où ils n'ont pas toujours de manifestation matérielle nettement délimitée. C'est le cas, par exemple, lorsque le signifiant d'un signe n'est pas un élément matériel isolable, mais une alternance, c'est-à-dire lorsqu'il est constitué par la possibilité d'un certain choix entre deux formes d'un même mot. Ainsi le signifiant de la notion grammaticale de pluriel, en français, n'est pas identifiable avec le *s*, il est aussi constitué par la possibilité de choisir à l'intérieur du couple *cheval-chevaux*, ou entre deux prononciations du mot *os*. De même le signifiant de la notion grammaticale de passé, en anglais, n'est pas identifiable à la terminaison *ed* observée dans les verbes « réguliers », mais il est constitué aussi par le choix possible de *I bind*, « j'attache », par rapport à *I bind*, « j'attache » : dans ce dernier cas, où le choix se fait entre deux voyelles à l'intérieur du mot, on parle souvent d'*apophonie* (en allemand, *Ablaut*). Ici le signifiant « n'a rien de positif », c'est la simple différence entre *bind* et *bound*, entre *cheval* et *chevaux*. Dans ces cas, qui, pour Saussure, rendent seulement plus évidente une situation générale, le signe « passé » n'est déterminable que par rapport au signe « présent », le signe « pluriel » que par rapport au signe « singulier », de sorte qu'on ne saurait reconnaître un signe sans, du même coup, le classer parmi ses concurrents.

Il en est de même pour une seconde opération, la **délimitation** des unités, c'est-à-dire la **segmentation** de la chaîne, opération qui consiste à découvrir les signes minimaux, et, par exemple, à chercher si les verbes *défaire*, *déchirer*, *délayer* doivent être décomposés ou considérés comme des signes élémentaires. Dans ce cas, assez simple, on « sent » que la bonne solution est d'analyser *dé-faire* et lui seul. Mais la justification

de cette solution ne peut pas être d'ordre intuitif, car les trois verbes possèdent le même élément phonique *dé*, et il est toujours accompagné d'une certaine idée de destruction, ce qui peut suggérer de reconnaître en eux un signe « *dé* ». On est donc obligé de faire intervenir des faits plus complexes. On remarquera par exemple que le *dé de déchirer* ne peut pas être supprimé (il n'y a pas de verbe *chirer*, alors qu'il y a *faire*), ni remplacé par un préfixe différent (il n'y a pas *rechirer*, alors qu'il y a *refaire*) : *déchirer* n'appartient donc pas à une série du type *<faire, défaire, refaire>*. Pour justifier de ne pas décomposer *délayer*, alors qu'il y a un couple *<délayer, relayer>*, il faudrait faire intervenir d'ailleurs un classement plus complexe, et noter que le couple *<défaire, refaire>* fait partie d'un ensemble de couples { *<délier, relier>*, *<déplacer, replacer>*... }, qui comportent la même différence de sens entre les deux termes, mais que ce n'est pas le cas pour *<délayer, relayer>*. On retiendra de cet exemple que la simple segmentation *dé-faire* exige que l'on reconnaîsse dans ce verbe un schéma combinatoire général en français, ou, ce qui revient au même, qu'on le replace dans une classification d'ensemble des verbes français : reconnaître les signes qui le composent, ce n'est rien d'autre que le situer dans cette classification.

Une dernière tâche indispensable pour la détermination des unités, c'est l'**identification**, c'est-à-dire la reconnaissance d'un seul et même élément à travers ses multiples emplois (dans des contextes et dans des situations différentes). Pourquoi admettre qu'il y a la même unité « adopter » dans « adopter une mode » et « adopter un enfant » ? Et, lorsqu'un orateur répète « Messieurs, Messieurs », avec des nuances différentes, aussi bien dans la prononciation que dans le sens, pourquoi dit-on qu'il utilise deux fois le même mot ? (*Cours*, 2^e partie, chap. 3). Le problème devient plus aigu, si on remarque que les différentes nuances de sens que prend « Messieurs » (ou « adopter ») sont souvent aussi éloignées l'une de l'autre qu'elles ne le sont de certaines significations de « Mes amis » (ou de « accepter »). Alors pourquoi décide-t-on de réunir telle et telle nuance de sens en les attribuant à un même signe ? Là encore, la réponse saussurienne est que l'identification renvoie à l'ensemble de la langue. Si une certaine acception sémanlique doit être attribuée au signe « adopter », même si elle est très éloignée du sens habituel de ce mot, c'est seulement dans

La mesure où aucun des signes coexistants (« accepter », « prendre »,...) ne se trouve être compatible avec cette nuance. Elle n'appartient à « adopter » que parce qu'elle n'appartient pas à un autre signe. Aussi Saussure déclare-t-il que la « plus exacte caractéristique des signes est d'être ce que les autres ne sont pas ». Une forme faible – et plus facile à défendre – de ce principe consiste à préciser que l'unité est, non pas *tout* ce que les autres ne sont pas, mais qu'elle n'est *rien de plus* que ce que les autres ne sont pas. Autrement dit, elle ne se définit que par ses « différences » (d'où son caractère « différential »), elle n'est fondée sur rien d'autre « que sur sa non-coincidence avec le reste » (*Cours*, 2^e partie, chap. 4, § 3). On obtient alors le principe d'oppositivité, selon lequel on ne doit attribuer à un signe que les éléments (phoniques ou sémantiques) par lesquels il se distingue d'au moins un autre signe (un signe est fait seulement de ce qui l'« oppose » à un autre).

Cette conclusion n'est pas exactement celle qui ressortait à l'examen des opérations de repérage et de délimitation. Tout à l'heure l'unité apparaissait comme purement « négative » et « relationnelle », constituée seulement par sa place dans le réseau de relations qui organise la langue. Maintenant elle semble posséder une réalité positive, réalité réduite certes à ce en quoi elle se différencie des autres, mais qui n'en garde pas moins une consistance propre. Cette ambiguïté commande le débat institué, parmi les successeurs de Saussure, entre les glossématiens [42 s.] et les fonctionnalistes [49 s.]. Ce qui reste cependant commun à tous les saussuriens, c'est l'idée que l'unité linguistique, par son aspect phonique et par son aspect sémantique, renvoie toujours à toutes les autres : il n'est possible ni de reconnaître ni de comprendre un signe sans entrer dans le jeu global de la langue.

■ Sur l'attitude de Saussure vis-à-vis de la linguistique historique : ici même, p. 337 s. – Sur le contraste entre la conception purement relationnelle et la conception oppositive du signe : R.S. Wells, « De Saussure's system of linguistics », *Word*, 3, 1947. – Pour une présentation générale du système de Saussure, voir É. Benveniste, « Saussure après un demi-siècle », in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, 1966, chap. 3, l'introduction et le commentaire de la traduction italienne du *Cours* (*Corso di linguistica generale*) par

T. De Mauro, Bari, 1968, F. Gadet, *Saussure, une science de la langue*, Paris, 1987, ainsi que le recueil *Présence de Saussure*, Actes du Colloque de Genève, 1990. – Sur les continuateurs suisses de Saussure : R. Godel, *A Genova School Reader in Linguistics*, Bloomington, 1969.